



# Le 6 décembre 2022

## De bonnes raisons pour revendiquer et se mobiliser

*Depuis des mois les retraités mènent des actions pour avoir de meilleures retraites, en lien avec le maintien du pouvoir d'achat au regard d'une inflation galopante. Ce n'est que justice sociale qu'ils demandent pour eux, pour les salariés, leurs enfants et leurs petits-enfants.*

Le gouvernement et le patronat tentent de faire croire que les retraités du privé seraient plus favorisés au regard des revalorisations de leur retraite, avec 4 % au 1er juillet sur la retraite de base et 5,12% pour la retraite complémentaire Agirc-Arrco.

### **C'est un gros mensonge !**

Ces revalorisations représentent en réalité 4,3% à 4,6% en moyenne suivant le niveau de retraite perçu. Ceci est à comparer avec l'augmentation de 6,2% des prix sur 1 an fin octobre par l'Insee et des prévisions autour de 8% pour la fin de l'année.

**L'indice Insee ne reflète pas la réalité du coût de la vie.**

Evolutions des prix à la consommation (Insee)

Alimentation	11,9%
Produits frais	16,9%
Légumes frais	17,7%
Electricité	10,7%
Transport	8,6%
Energie	22%
Pain	9,9%
Grande Surface	9,1%

### **Le compte n'y est pas car manque au minimum 2% comme le revendique la CGT**

Depuis 2014, le niveau des retraites dans le privé a progressé de 1,9 % pour la retraite de base et de 2,7 % pour la part complémentaire Agirc-Arrco (hors 2022), alors que les prix ont progressé durant cette période de 7,9%. Cela s'est traduit en moyenne pour une perte de 2,5 mois de retraite.

Il ne faut pas oublier que pour les retraités Macron a augmenté en 2018 la CSG de 1,7 point. C'est scandaleux, quand 50% des retraités sont en dessous du Smic (1678,95€) dont 37% sous le seuil de pauvreté.

### **Le contexte social et économique est marqué par la multiplication des grèves et des conflits dans les entreprises de la métallurgie**

Ces mobilisations portent l'exigence d'augmentations des salaires et des succès sont arrachés au patronat. Le Medef, tout comme le gouvernement tentent d'y répondre par des primes, de l'intéressement et de la participation.

L'objectif recherché, faire dépendre la rémunération du résultat de l'entreprise, non soumis aux cotisations sociales.



## **Salariés et retraités, manifestons ensemble le 6 décembre en direction du Medef pour l'augmentation de nos retraites et de nos salaires**

Ca suffit ! Les retraités veulent vivre dignement de leur retraite. Ce ne sont pas des nantis.

**Oui, la CGT revendique 2,2% de hausse des retraites de base** et la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV)

**Elle revendique aussi 1,1%** pour la part Agirc-Arrco qui a les moyens également d'y répondre, au regard des résultats de l'exercice 2021, qui se sont traduits par un bénéfice de 2,6 milliards.

De plus, l'Agirc-Arrco gère avec les cotisations des salariés un portefeuille de 70 milliards de placements financiers et en bourse.

L'Agirc-Arrco fonctionne comme un fonds de pension et sert dans les faits de « cheval de Troie » pour la réforme sur la retraite que veut imposer Macron.

A savoir :

- Reporter l'âge légal de départ à la retraite
- Supprimer des régimes spéciaux.



**Le 6 décembre 2022**

**retraités et actifs  
on se mobilise**

**ensemble !**

### **L'UFR-CGT revendique, entre-autres :**

- Un départ à la retraite dès 60 ans à taux plein.
- 75 % des salaires moyens sur les 10 meilleures années (pour les salariés du privé).
- Pas de retraite en dessous du SMIC à 2 000 €.
- Une revalorisation annuelle des retraites indexée sur l'évolution moyenne des salaires.

Gouvernement et Medef restent sourds au mécontentement qui règne dans le pays et au mouvement social qui s'exprime fortement.

Le 6 décembre, dans tous les départements, retraités et salariés, portons ensemble nos revendications et faisons nous entendre devant les sièges du Medef pour revendiquer :

- la revalorisation des retraites de base et complémentaires pour atteindre 6,2 %,
- un rattrapage de 1 % au titre de l'année 2021, au regard de l'inflation,
- la baisse de 2 % de la valeur d'achat des points permettant d'augmenter le nombre de points acquis,
- la prise en compte des points, dès le 1er euro cotisé.
- La suppression des 10% de malus sur 3 ans imposés aux retraités qui partent à la retraite avant 63 ans.

**Pour l'UCR-CGT, la convergence revendicative, avec l'augmentation des salaires et des pensions de retraites, l'obtention d'emplois qualifiés et une retraite à 60 ans, reste au centre des mobilisations et des luttes.**